

Le jihad fut-il ordonné par l'Islam contre les gens appartenant à quelles ethnies et confessions pour qu'ils se convertissent ou ? qu'ils soient tués

<"xml encoding="UTF-8?">

Question



Le jihad est-il ordonné contre quels peuples pour qu'ils acceptent l'islam ou qu'ils versent ? (l'impôt de Jizya (la capitation

Résumé de la réponse

L'islam est la dernière des religions célestes et divines. Il s'agit d'une religion qui fut choisi par Dieu, le Très-Haut, comme une religion destinée à toute l'humanité. Après la venue de la Charia de l'Islam, Dieu a voulu que les Législateurs précédents se tournent vers cette religion et se soumettent à ses prescriptions. Dieu, le Très-Haut, explique cette prescription comme une législation pour tous, en ces termes : « Et quiconque désire une religion autre que l'Islam (Soumission à Dieu), de celui-là, ce ne sera point reçu ! Et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants ». Cependant, un délai fut accordé aux mécréants et aux polythéistes qui avaient affiché, ouvertement, leur zizanie, pour qu'ils acceptent l'islam ou qu'ils se préparent pour la guerre. Un délai fut donné, aussi, aux Gens du Livre leur notifiant que s'ils refusent d'accepter l'Islam, ils devront verser la capitation (Jizya, une taxe qu'un Etat islamique exige de ses sujets non-musulmans), à condition qu'ils ne se livrent pas aux actes de subversion contre les .Musulmans

L'islam est la dernière des religions célestes et divines. Il s'agit d'une religion qui fut choisi par Dieu, le Très-Haut, comme une religion destinée à toute l'humanité. C'est ce que l'on peut retirer des versets du noble coran. A tire d'exemple, dans un verset du noble coran, Dieu dit : « Aujourd'hui, j'ai parachevé votre religion, vous ai comblé de Mon bienfait, et c'est Mon gré que [l'Islam soit votre religion] ». 1[1]

Après la venue de la Charia de l'Islam, Dieu a voulu que les Législateurs précédents se tournent vers cette religion et se soumettent à ses prescriptions. Dieu, le Très-Haut, explique cette prescription comme une législation pour tous, en ces termes : « Et quiconque désire une religion autre que l'Islam (Soumission à Dieu), de celui-là, ce ne sera point reçu ! Et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants ». 2[2] Il y avait, donc plusieurs groupes qui furent invités à se convertir à l'Islam et le noble prophète se comportaient avec eux en fonction de leurs prises : de positions. Ces groupes peuvent se diviser en trois catégories

.1 Les mécréants, et les idolâtres

.2 Les hypocrites

.3 Les Gens du Livre

.La première catégorie se répartit en deux sous-catégories

A. Ceux qui n'avaient conclu aucun pacte avec le prophète de l'islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), vis-à-vis de qui, le noble prophète aussi n'avait aucun engagement

B. Ceux qui avaient conclu un pacte de cessation de conflits, avec le Messenger de Dieu, à Hodeiba ou ailleurs. Ces actes furent soit d'une limite de dure, soit, sans limite de durée. Il y avait ceux qui furent attachés à leurs pactes conclus avec le prophète et les appliquèrent à la lettre. Par contre, il y avait ceux qui violèrent, unilatéralement, leur pacte et s'allièrent avec les ennemis du prophète. Dans la sainte sourate « le Repentir », Dieu définit le devoir de tous groupes. Tout d'abord, Il les invite à se repentir et à retourner à l'Islam, à abandonner la mécréance et l'idolâtrie. Dieu dit : « Si, donc, vous vous repentez, alors, tant mieux pour vous ». 3 [3] Puis, Dieu avertit les opposants fanatiques et entêtés et dit : « Et si vous tournez le dos, sachez, alors que, vraiment, vous ne rendrez pas Dieu impuissant. Et annonce un châtement douloureux à ceux qui mécroient ». 4[4] Et ensuite, Dieu annonce aux mécréants que tout pacte qu'ils ont conclu avec les Musulmans seront abrogés. Il dit : « Désaveu, de la part de Dieu et de Son messenger, à l'égard de ceux des mécréants avec qui vous aviez conclu un pacte ». 5[5] Finalement, Il leur fixé un délai de quatre mois pour réfléchir et clarifier leur position. A l'expiration de ce délai, ils devront cesser la pratique de l'idolâtrie ou se préparer au combat. 6[6] Cependant, un groupe est excepté de ce délai de quatre mois, fixé par Dieu. Il dit : « Excepté ceux des mécréants avec qui vous avez conclu un pacte, puis, ils ne vous ont manqué en rien, et n'ont soutenu qui que ce soit contre vous, alors, accomplissez vis-à-vis de ceux-là, leur pacte jusqu'au terme ». 7[7] Concernant le premier groupe, nous constatons que Dieu, en dépit de l'émission d'un verdict explicite et ferme, accorde, dans un geste de générosité, un délai de quatre mois aux polythéistes idolâtres, afin qu'ils réfléchissent pour décider de se tourner vers Dieu ou de se préparer pour le combat, car l'objectif définitif de l'Islam consiste à combattre l'idolâtrie et à éradiquer l'associationnisme, la mécréance

Mais, s'agissant du second groupe, c'est-à-dire, les mécréants, le même verdict s'appliquera à eux, si leur hypocrisie soit affichée, ouvertement. Autrement dit, eux aussi, ils devront croire ou se préparer au combat. A ce propos, Dieu dit : « O prophète, lutte contre les mécréants et les hypocrites et sois rude pour eux ». 8[8] Ceci dit, le verdict est différent à l'égard des hypocrites qui gardent cachée leur hypocrisie et qui ont accepté, en apparence, l'Islam. S'agissant du troisième groupe, c'est-à-dire, les Gens du Livre, ces derniers refusèrent de se résigner à ce décret divin. L'Islam opta une voie médiane à l'égard d'eux. A ce propos, nous lisons, ainsi, dans le noble coran : « Combattez, ceux qui ne croient ni en Dieu, ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce que Dieu et Son messenger ont interdit et ceux des gens du Livre qui ne se donnent pas comme religion, la religion de la vérité, jusqu'ils versent la capitation sur le revenu

[des mains ; et qu'ils se fassent petits. »9 [9

En effet, l'Islam a communiqué le verdict de la lutte à l'acceptation par ce groupe du versement de la capitation(Jizya). Cependant, eux aussi, ils sont conseillés d'accepter l'Islam, ce qui est mieux pour eux

.La sainte sourate 5, le verset 3 [1]

.La Sainte 3, le verset 85 [2]

.La sainte sourate 9, le verset 3 [3]

.Idem [4]

.Idem, le verset 1 [5]

.Idem, le verset 2 [6]

.Idem, le verset 4 [7]

.Idem, le verset 73 [8]

.Idem, le verset 29 [9]